

Séance du 09 mars 2020

Date de convocation : 03 mars 2020

Présents :

Messieurs Patrice BERGEON, Laurent MAROLLEAU, David CAILLON, Mark WILSON, Nicolas MARTIN et Alain GENDRY

Mesdames Sophie GUICHARD, Mochèle DORET, Claudette PIN et Elisabeth BRETON

Absent(s) excusé(s) : Madame Aurélie DANO (bon pour pouvoir à Sophie GUICHARD)

Absent(s) :

Monsieur Nicolas MARTIN a été nommé(e) secrétaire de la séance

Le Conseil Municipal approuve à la majorité le dernier compte-rendu

Approbation du compte administratif 2019

Les comptes administratifs 2019 sont approuvés à l'unanimité :

Commune :

Section fonctionnement

- résultat de clôture : + 37 352,52 €

Section investissement

- résultat d'investissement : + 32 165,31 €

Le Relais du Terrier :

Section fonctionnement

- résultat de clôture : -

Section investissement

- résultat de clôture : -

Approbation des comptes de gestion

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les

mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation du résultat 2019

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la commune de l'exercice 2019, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement et constatant, que, le compte administratif présente les résultats suivants :

RÉSULTAT 2019	
Recettes de fonctionnement	197 410,49 €
Dépenses de fonctionnement	160 057,97 €
Total	37 352,52 €
Report de l'excédent de fonctionnement 2017	63 829,62 €
Total	101 182,14 €
Recettes d'investissement	183 549,47 €
Dépenses d'investissement	151 384,16 €
Total	32 165,31 €
Report de déficit d'investissement 2018	- 46 971,64 €
Total	- 14 806,33 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	16 886,15 €
Solde des restes à réaliser	- 16 866,15 €
Résultat de clôture+rar	- 31 692,48 €

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019	
Excédent	101 182,14 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019

Article 1068 en investissement	31 692,48 €
Chapitre 002 en fonctionnement	69 489,66 €

Vote des taux de taxes 2020

Monsieur le Maire souhaite informé le Conseil Municipal, que suite à la suppression de la taxe d'habitation, il n'y aura pas de vote de taux de taxe d'habitation 2020 et que l'état n° 1259 « Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales » n'étant toujours pas disponible, il est lieu d'ajourner le sujet à la prochaine réunion de conseil.

Vote du budget primitif 2020

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les budgets proposés :

Budget principal :

En section fonctionnement :
les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 251 860,68 €

En section investissement :
les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 119 559,96 €

Budget annexe « Le Relais du Terrier » :

En section de fonctionnement :
les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 12 005,00 €

Présentation des devis pour le changement de l'unité centrale du secrétariat

Monsieur le Maire rappelle que l'unité centrale du secrétariat est sous windows 7, celui-ci n'ayant plus de mise à jour critique, il est nécessaire de la changer.

Monsieur le Maire présente les devis au Conseil Municipal :

- Face Informatique	779,00 €HT	934,80 €TTC
- Microgat	846,67 €HT	1 016,00 €TTC

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accepter le devis de Face Informatique pour un montant de 934,80 €TTC et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférant.

Projet accueil loisirs (CSC les Forges) durant l'été 2020 sur le site de l'école

Monsieur le Maire a été contacté par Madame PIGNON la directrice du Centre Socioculturel du Pays Ménigoutais situé aux Forges pour organisé un accueil loisirs au sein de l'école durant l'été 2020.

Actuellement l'accueil se fait dans les locaux de l'école de Vasles, le CSC rencontre des difficultés de l'ordre organisationnel et de sécurité (exemple : traversée du bourg pour rejoindre la cantine le midi).

Monsieur le Maire et Madame PIGNON ont organisé une visite des locaux (préconisée dans le cadre de l'accueil de jeunes enfants) avec une infirmière de la PMI.

Il en ressort que certains points de sécurité ont été relevés (portillon non sécurisé, vannes d'ouverture du chauffage à gaz non protégés, sécurisation de la mare et des escaliers), ainsi que des points d'accessibilité pour les plus jeunes (wc pas adaptés et en nombre insuffisant).

Monsieur le Maire rappelle que le gestionnaire des locaux (la CCPG) a été prévenue de cette intention et que tout sera mis en œuvre pour un accueil dès cet été, moyennant le résultat des élections municipales et communautaires à venir.

Ramassage des ordures ménagères à la Basse-Jarrière : problème d'accès

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que le camion de ramassage des ordures ménagères rencontre des problèmes d'accès à la Basse-Jarrière. Celui-ci a difficulté pour manoeuvrer (le chauffeur doit effectué une marche arrière sur tout le chemin du plessis-bourg pour revenir sur la rue du terrier, car il leurs est impossible de faire un demi-tour)

Monsieur le Maire, après avoir présenté un devis des établissements Bordage de Vasles, d'un montant de 3 266,93 €TTC pour l'aménagement d'une plate-forme empierrée, propose de faire faire d'autres devis.

L'employé communal étant disposé à sa réalisation.

Une décision sera prise ultérieurement.

Demande d'occupation de la salle pour des cours de Yoga

Monsieur le Maire a été contacté par Madame Oehy Juliette enseignante de Yoga pour l'Association Ether et Terre à Vasles pour dispenser des cours de Yoga Aérien dans la salle polyvalente de la commune (Le cour de yoga serait donné le mardi soir de 19h15 à 20h15, si il y a une forte demande, un deuxième cour serait donné à la suite du premier cour.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition et charge Monsieur le Maire de présenter et de faire signer la convention d'occupation de la salle au président de l'association.

Présentation du devis pour le bardage de l'entrée de la Mairie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, lors de la dernière réunion, il avait été fait mention dans les questions diverses de la dégradation de la jardinière située à l'entrée de la mairie.

Monsieur le Maire a demandé un devis à Monsieur BODIN, qui fut en charge du bardage lors de la construction de la nouvelle mairie.

Le devis est d'un montant de 1 895,04 €TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite étudier une solution alternative moins coûteuse (enlèvement de la jardinière...), et autorise Monsieur le Maire à effectuer toute démarche nécessaire.

Le sujet sera remis à une séance ultérieure.

Questions diverses

Aucune question diverses

La séance est levée à 22h45.

Patrice BERGEON

Elisabeth BRETON

David CAILLON

Aurélien DANO

Michèle DORET

Alain GENDRY

Absente

Sophie GUICHARD

Laurent MAROLLEAU

Nicolas MARTIN

Claudette PIN

Mark WILSON